

Espèce	Tendances des effectifs	Effectifs	
		27/11/2024	12/12/2024
Canard chipeau	↑	51	145
Canard colvert	↑	196	632
Canard pilet	↑	722 	1248 
Canard siffleur	NE		4
Canard souchet	↓	385	250
Cygne tuberculé	NE	2	
Fuligule milouin	↓	32	4
Fuligule morillon			
Oie cendrée	↑	11	75
Oie rieuse			
Sarcelle d'hiver	↑	2090	2804
Sarcelle d'été			
Tadorne de belon	NE	1	3

Faisan de Colchide	NE	-	-
Foulque macroule	↑	42	53
Gallinule poule d'eau	NE	5	2
Grand cormoran	↓	50	35
Grèbe huppé	NE	3	9
Grèbe castagneux	NE		2
Grèbe à cou noir	NE		
Martin pêcheur	NE	8	10

Râle d'eau	NE	6	6
Aigrette garzette	↓	43	9
Bihoreau gris	NE	-	-
Butor étoilé			
Cigogne blanche	NE	3	1
Crabier chevelu			
Flamant rose	→	10	11
Grande aigrette	↓	15	8
Grue cendrée	↓	920	673
Héron cendré	↓	42	33
Héron garde-boeuf			
Héron pourpré			
Ibis falcinelle			
Spatule blanche	↓	19	11
Avocette élégante	NE	20	37
Barge à queue noire	NE	6	27
Barge rousse	NE	1	
Bécasseau cocorli			
Bécasseau variable	NE	38	119
Bécassine des marais	NE	-	12
Chevalier aboyeur			
Chevalier arlequin	NE	6	7
Chevalier cul-blanc			
Chevalier gambette	NE	1	
Chevalier guignette			

Chevalier sylvain			
Courlis cendré			2
Combattant varié			
Phalarope à bec large			
Grand gravelot			
Petit gravelot			
Pluvier doré			
Pluvier argenté	NE	1	
Vanneau huppé	↑	398	601

Balbusard pêcheur	NE	1	1
Busard des roseaux	NE	6	7
Busard saint-martin	NE	1	
Buse variable	NE	2	1
Epervier d'Europe	NE	1	
Faucon crécerelle	NE		1
Faucon pèlerin			
Élanion blanc	NE	1	3
Milan royal	NE		9
Milan noir			
Pygargue à queue blanche	NE		1

Goéland brun			
Goéland leucophée	NE	7	1
Goéland marin			
Mouette pygmée	NE	1	3

Mouette rieuse	NE	33	77
Hirondelle rustique	NE	1	
Corneille noire	NE	11	3
Rossignol du japon	NE	13	
Rémiz penduline	NE	1	

Total espèces		42	45
Total oiseaux		5205	6984

Légende

	Espèce rarement observée sur la réserve
	Espèce observée pour la première fois sur la réserve naturelle
NE	Non évaluable
↑	Augmentation notable des effectifs
↓	Diminution notable des effectifs
→	Stabilité des effectifs
-	Espèce non comptabilisée mais dont la présence est probable
	Logo de la convention de Ramsar Indique que l'effectif compté ce jour-là atteint le seuil international représentant 1% d'une population de l'espèce ou de la sous-espèce.

Tendance des effectifs

Les tendances des effectifs sont calculées entre les deux derniers comptages.

NE « Non évaluable »	Certains effectifs (0-20) apparaissent trop bas pour pouvoir affirmer une réelle augmentation ou diminution des effectifs. Leur variation ne peut donc pas être évaluée.
Variation d'effectifs	<p>Au-delà d'un effectif de 20 individus, la tendance d'évolution d'un comptage à l'autre est évaluée. Selon les espèces, les seuils d'évaluation peuvent être différents.</p> <p>Par exemple pour les anatidés, si la tendance est évaluée à la hausse, cela implique que l'effectif du comptage est supérieur de 10% minimum par rapport à l'effectif du dernier comptage.</p>

Protocole

Les comptages sont idéalement réalisés 2 fois par mois (1 fois *a minima*).

Les quatre casiers (Barrage, Central, Nord et Burret) sont évalués entièrement.

Afin de limiter les erreurs dues à un double comptage, plusieurs équipes de gardes couvrent simultanément tous les casiers.

Etant donné la difficulté de détection des passereaux, la priorité est donnée aux grèbes, canards, oies, limicoles, rapaces et grands échassiers.

Toutes les espèces contactées (visuellement ou auditivement) seront notées.